

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 25 novembre 2011  
(convocation du 14 novembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15 et jusqu'à 13 h 00  
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 30  
M. BRON Jean-Charles à M. CAZENAVE Charles à partir de 12 h 15  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10 h 10  
M. CAZENAVE Charles à M. BRON Jean-Charles jusqu'à 10 h 20  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. DAVID Yohan à Mme SAINTE-ORICE Nicole à partir de 11 h 30  
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45  
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 25  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre  
M. LOTHAIRE Pierre à Mme LIRE Marie Françoise  
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 40  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine  
Mme PIAZZA Arielle à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 15  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne  
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François  
M. SOLARI Joël M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 11 h 10  
Mme TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Mise en oeuvre de service de navettes fluviales**  
 dans le cadre du réseau de transports urbains communautaires  
 Acquisition - Autorisation

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le 29 avril 2011, le Conseil de Communauté a décidé :

- de donner suite à la proposition de la société Kéolis Bordeaux d'exploiter un service public de navettes fluviales dans le cadre de son contrat de délégation de service public des transports urbains,
- d'autoriser la société kéolis Bordeaux à mener une consultation pour l'acquisition de 3 navettes fluviales comme le permet l'article 9-4 du contrat de délégation du service public des transports urbains et du transport pour personnes à mobilité réduite.

Le 14 octobre 2011, le Conseil de Communauté a validé l'avenant n°3 à la délégation de service public de transports urbains qui a intégré l'exploitation du service de navettes fluviales.

Kéolis Bordeaux a donc lancé un appel d'offres et a retenu l'entreprise Dubourdiou pour l'acquisition de 2 navettes fluviales et d'un 3<sup>ème</sup> bateau d'occasion pour un coût de 1 964 294 € HT, valeur 2008 (respectivement 859 673 € pour le bateau neuf et 244 948 € pour le bateau d'occasion), soit 2 084 000 € valeur 2012. L'ensemble des valeurs utilisées dans le contrat est exprimé en valeur 2008 afin de calculer l'actualisation de l'ensemble des investissements à la fin du contrat selon le même référentiel.

Ce coût traduit l'évolution du projet initial vers une solution plus performante au regard des critères de développement durable avec une motorisation 100% électrique sur les liaisons structurantes d'heure de pointe, le fonctionnement hybride n'intervenant que sur les liaisons dites de cabotage. L'étude des courants a également conduit à renforcer la puissance des moteurs pour assurer la sécurité des passagers.

En outre, compte tenu de l'impact innovant du projet, Tbc présente une demande de financement à l'ADEME dans le cadre du PREDIT, permettant de financer jusqu'à 1/3 des dépenses de bateaux neufs.

Les coûts de fonctionnement et les recettes de trafic prévisionnelles, en cours d'analyse par les services de Kéolis et de la Communauté urbaine de Bordeaux, seront validés dans un prochain avenant au contrat de délégation de service public.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante.

### **Le Conseil de Communauté**

**VU** les articles L1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

**VU** la délibération du 28 novembre 2008 par laquelle le Conseil de Communauté a adopté son contrat de délégation du service public des transports urbains et du transport pour personnes à mobilité réduite.

**VU** la délibération du 10 avril 2009.

**VU** la délibération du 27 novembre 2009 approuvant le réseau 2009.

**VU** la délibération du 19 février 2010 adoptant l'avenant n°1.

**VU** la délibération du 26 novembre 2010 adoptant l'avenant n°2.

**VU** la délibération du 29 avril 2011 autorisant la société Kéolis Bordeaux à mener une consultation pour l'acquisition de 3 navettes fluviales comme le permet l'article 9-4 du contrat de délégation du service public des transports urbains et du transport pour personnes à mobilité réduite.

**VU** la délibération du 14 octobre 2011 adoptant l'avenant n°3 intégrant le service de navettes fluviales au contrat de délégation du service public des transport urbain et du transport pour personnes à mobilité réduite.

**ENTENDU** le rapport de présentation

### **DECIDE**

**Article1** : de valider le coût d'acquisition de 3 navettes fluviales (2 neuves – 1 d'occasion) qui s'élève à 1 964 294 € HT, valeur 2008, par la société Kéolis Bordeaux.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE 5 DÉCEMBRE 2011</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 5 DÉCEMBRE 2011</b></p>
---

M. CHRISTOPHE DUPRAT